

RÉUNION DE CLÔTURE DU DEBAT PUBLIC SUR LA REFONTE DE LA STATION D'ÉPURATION SEINE AVAL

LE MERCREDI 19 DECEMBRE 2007 A 20H

Salle Jacques Tati - 2, bis rue Danès de Montardat – Saint-Germain-enLaye

Ce mercredi 19 septembre aura lieu la réunion de clôture du débat public relatif au projet de refonte de la station d'épuration Seine aval. Orchestrée par Philippe Marzolf, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP), cette dernière réunion publique permettra à la Commission de présenter ses enseignements et d'en débattre avec l'ensemble des acteurs.

RETOUR SUR 4 MOIS DE DEBAT PUBLIC ...

La Commission neutre et indépendante, en charge d'animer le débat, a organisé depuis le 10 septembre 2007, 14 réunions publiques.

Les échanges ont été très riches. Ils ont notamment porté sur :

- **La taille de la station Seine aval** : la refonte a fait consensus, les oppositions se sont cristallisées sur la capacité de l'usine (fixée à un 1,5 million de m³/jour), jugée trop importante pour atteindre l'objectif de « zéro nuisance » fixé par le SIAAP.
- **La gouvernance** : les modes de décision ont également suscité des questions, à la fois au niveau du Conseil d'administration du SIAAP (les communes riveraines n'y sont pas représentées) et au niveau local (demande forte de la part des riverains d'être impliqués dans le suivi du projet et du chantier).
- **Les risques sanitaires** (mise en place d'une étude sanitaire et d'un réseau de « médecins sentinelle ») et **industriels** (classement SEVESO seuil haut ou seuil bas) ont aussi été traités.
- **Le traitement des boues d'épuration** : des doutes ont été exprimés sur la pérennité de la valorisation agricole. La recherche d'autres filières a porté au débat l'incinération des boues, refusée par le SIAAP sur le site Seine aval mais appuyée par d'autres acteurs institutionnels.

DEPUIS LE 10 SEPTEMBRE ...

- 1 370 participants aux 14 réunions publiques,
- 13 500 visiteurs sur le site Internet,
- 3 800 connexions sur le blog,
- 37 contributions écrites et 8 cahiers d'acteurs.

Le débat s'est également poursuivi sur le blog, à travers les contributions mises en ligne sur le site Internet et la publication de 8 cahiers d'acteurs.

UNE REUNION POUR ECOUTER ET COMPLETER LES ENSEIGNEMENTS DE LA CPDP

Riche de ces échanges, la Commission en a tiré les principaux enseignements du débat public qu'elle présentera à l'ouverture de cette réunion. Ensuite, le SIAAP et les acteurs du débat qui le souhaitent pourront venir exprimer leurs propres conclusions.

Ces enseignements seront développés dans le compte-rendu publié par la CPDP au mois de février 2008. C'est sur la base de ce compte-rendu que le SIAAP devra déterminer, sous trois mois, les suites qu'il donnera à son projet. Sa décision devra être motivée en fonction des arguments présentés dans ce débat.

Il est donc important de participer à cette dernière réunion pour interroger ou compléter les enseignements de ce débat public.

PARTICIPER AU DEBAT JUSQU'AU 21 DECEMBRE

Vous pouvez poser des questions ou exprimer un avis sur le site Internet (www.debatpublic-seineaval.org), sur le blog (<http://blog.debatpublic-seineaval.org>) ou par courrier (CPDP Seine aval - 5 quai du Confluent – 78700 Conflans-Sainte-Honorine).